

# Conseil administratif de la Ville de Genève Programme de législature 2020-2025



VILLE DE  
GENÈVE

## Edition

Ville de Genève

## Coordination

Dorina Xhixho

## Design

Bogsch & Bacco

## Photolithographie

Bombie

## Impression

CMAI

## Remerciements

Le Conseil administratif tient à remercier le comité de pilotage ainsi que l'ensemble des départements et services municipaux qui ont apporté leur précieuse contribution au programme de législature 2020-2025.

## Crédits photographiques

Lorsqu'une page contient plusieurs images, ces dernières sont créditées selon le sens de lecture, de gauche à droite et de haut en bas.

Couverture	AdobeStock/Ksenija Toyechkina iStock/Aleksandar Georgiev
Page 5	Sandra Pointet/Ville de Genève
Page 9	David Wagnieres Keystone/Jean-Christophe Bott Ville de Genève
Page 10-11	Keystone/Salvatore Di Nolfi
Page 13	Frédéric Laverriere Sandra Pointet/Ville de Genève Magali Girardin/Ville de Genève
Page 14-15	Elena Duvernay/Dreamstime.com
Page 17	Keystone/Salvatore Di Nolfi David Wagnières/Ville de Genève Didier Jordan/Ville de Genève
Page 18-19	Shutterstock/Olrat
Page 21	Nicolas Righetti/Ville de Genève Greg Clément/Ville de Genève Marcio Toledo/Ville de Genève Pierre Albouy
Page 22-23	Shutterstock/Cédric Gelissen
Page 25	Magali Girardin/Ville de Genève Patrick Gilliéron Lopreno/Ville de Genève Fred Merz   Lundi13 Patrick Gilliéron Lopreno/Ville de Genève
Page 26-27	Julien Gregorio/Ville de Genève
Page 29	Keystone/Magalie Girardin Rémy Gindroz Lutry Magali Girardin/Ville de Genève
Page 30-31	Shutterstock
Page 33	Ville de Genève/Antoine Tardy Julien Gregorio/Ville de Genève Mark Henley/Panos Pictures Elisa Larvego/Ville de Genève
Page 34-35	AdobeStock/Roman Babakin

# Genève, ville résiliente, durable et inclusive, solidaire pour tenir le cap dans les tempêtes !

La législature 2020-2025 a commencé alors qu'une crise sanitaire, sociale et économique secoue le monde entier. Dans ce contexte exceptionnel, la gouvernance de la Ville de Genève est un défi que l'Exécutif entend relever collégalement et avec détermination, en faisant tout ce qui est possible pour ne laisser personne au bord du chemin. Le Conseil administratif souhaite mettre à profit les leçons tirées de cette période très difficile afin de renforcer la capacité d'adaptation et d'innovation de l'action publique et d'améliorer la réactivité des institutions.

Durant cette législature, il souhaite voir s'épanouir une Genève créative, solidaire et responsable. Dans cette optique, ses priorités seront la justice sociale et la transition écologique face à l'urgence climatique, mais aussi des réponses aux enjeux financiers et économiques. Pour atteindre ces objectifs, l'Exécutif entend s'appuyer sur la participation citoyenne et recourir à l'intelligence collective. Il veut également aider au rapprochement entre entreprises, associations, monde académique et acteurs et actrices de la culture, officiant alors comme garant des exigences et conditions-cadre de ces changements indispensables. Aujourd'hui, il est impératif de proposer des réponses ambitieuses, créatives et transversales.

Lors de cette législature, il sera particulièrement important de trouver un équilibre entre la nécessité d'aider les plus vulnérables, qui vivent aujourd'hui des moments très difficiles, et le besoin d'investir dans la qualité de vie et dans l'avenir de notre cité. De fait, les objectifs d'urgence sociale à court terme sont complémentaires de ceux liés au développement durable. Ils devraient donc se renforcer mutuellement.

Pour mener à bien sa politique, l'Exécutif entend travailler en partenariat avec le Conseil municipal, au sein duquel des majorités solides devront être trouvées pour porter et voter les projets et les mesures indispensables au bien-être de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Il souhaite aussi intensifier sa collaboration avec la Confédération, les réseaux de villes, le Grand Genève, le Canton et les communes genevoises.

Ce d'autant plus que Genève, ville-centre d'une agglomération transfrontalière de près d'un million d'habitantes et habitants, deuxième ville de Suisse, ville internationale, doit assumer sa responsabilité de pôle de réflexion et d'action dont l'impact dépasse ses frontières institutionnelles.

Le programme de législature présenté ici affiche la volonté d'un Exécutif largement renouvelé de travailler de manière collégiale, transparente, rigoureuse et participative. D'agir dans un climat de confiance avec la population et de se mettre pleinement à son service.

Pour la première fois, et c'est historique pour une grande ville suisse, le Conseil administratif comprend une majorité de femmes. Ses membres sont fier-ère-s de cette image pour Genève, berceau des droits humains, défenseuse de l'égalité de genre et de la lutte contre toutes les formes de discrimination. La majorité féminine au Conseil administratif est un message de la population genevoise à toutes les femmes et jeunes filles: ne vous limitez pas dans vos ambitions, vous avez le potentiel et les capacités d'accomplir tout ce que vous souhaitez!

C'est avec cet esprit combatif que les cinq magistrates et magistrats ont développé leur programme de législature 2020-2025, qu'elles et ils ont le plaisir de vous présenter dans cette brochure.



**Frédérique Perler,**  
**Vice-présidente**  
Département  
de l'aménagement,  
des constructions  
et de la mobilité

« J'ai à cœur pour  
cette législature  
d'avancer ensemble,  
intelligemment  
et courageusement  
pour répondre  
aux nombreux  
défis climatiques  
et sociaux. »

**Marie Barbey-  
Chappuis,**  
**Conseillère  
administrative**  
Département  
de la sécurité  
et des sports

« Gardons un  
lien étroit avec  
l'ensemble de nos  
concitoyen-ne-s,  
cultivons le civisme  
et mobilisons-nous  
pour que Genève  
reste belle et  
attractive. »

**Sami Kanaan,**  
**Maire**  
Département  
de la culture et  
de la transition  
numérique

« Je veux que  
Genève s'engage  
pour le bien-être  
de chacun et  
chacune car,  
comme le rappelle  
la Constitution  
suisse, la force de  
notre communauté  
s'évalue au bien-être  
du plus faible. »

**Alfonso Gomez,**  
**Conseiller  
administratif**  
Département  
des finances,  
de l'environnement  
et du logement

« J'agirai de  
manière résolue  
pour une transition  
écologique ambi-  
tieuse. Ensemble,  
faisons de Genève  
une ville solidaire  
qui favorise les  
valeurs d'égalité,  
de respect de  
l'humain et de  
l'environnement. »

**Christina Kitsos,**  
**Conseillère  
administrative**  
Département  
de la cohésion  
sociale et de  
la solidarité

« Une ville vivante  
fait de sa diversité  
une valeur intrin-  
sèque, s'appuie sur  
un maillage social  
fort et considère  
la culture comme  
un moteur. Nous  
avons le pouvoir  
d'agir pour renforcer  
la justice sociale,  
la solidarité et  
l'égalité. »

## Démarche, vision et approche

Le programme de législature 2020-2025 est un appel à l'action individuelle et collective. Il vise à rassembler la société autour d'une vision commune : celle d'une Genève durable, solidaire et prospère. Pour cela, il est non seulement nécessaire de proposer des mesures concrètes, mais aussi un nouvel imaginaire collectif.

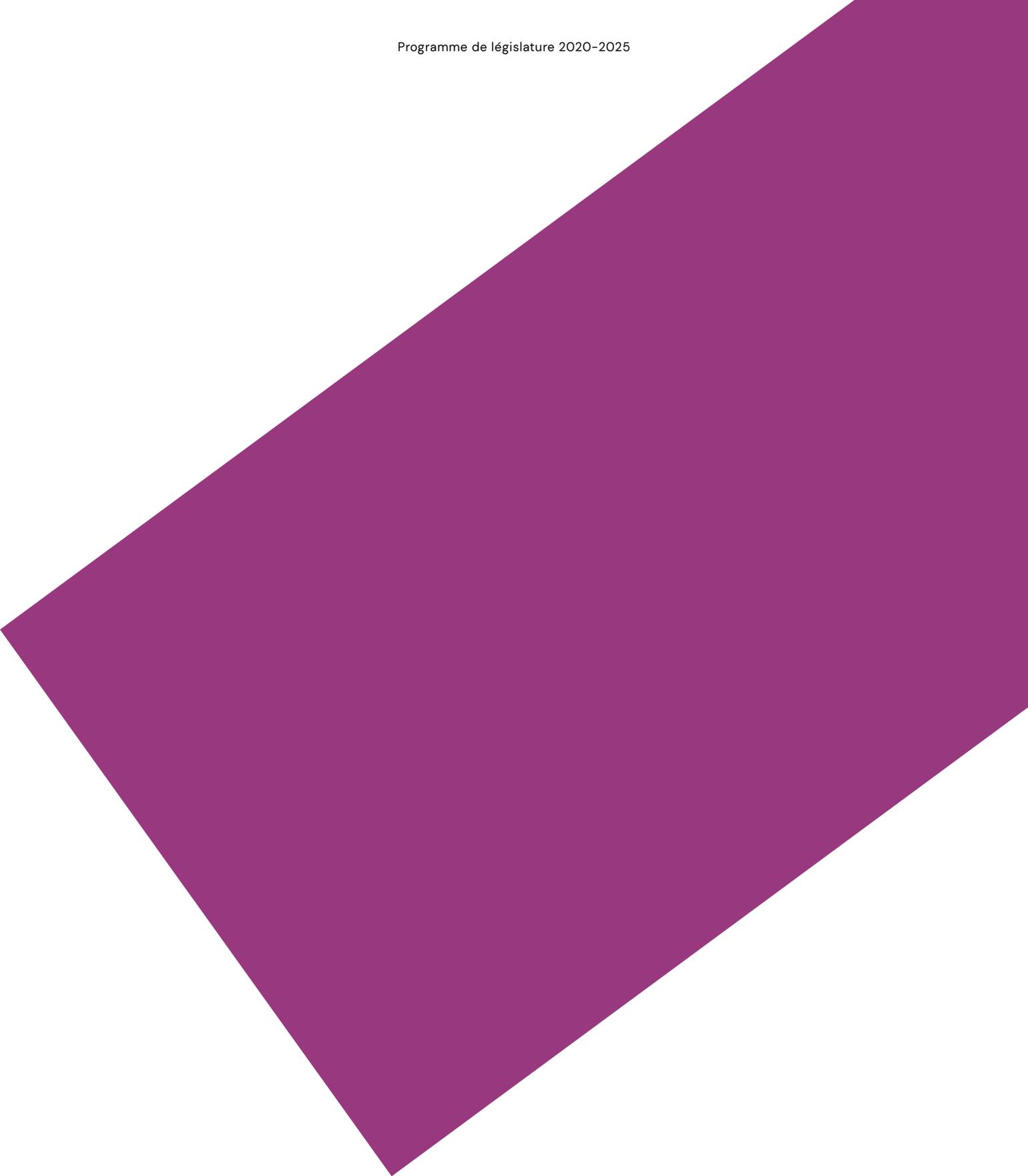
Dix ans seulement nous séparent de l'échéance pour atteindre les objectifs du développement durable. Cette législature est donc fondamentale pour la mise en place des politiques publiques qui doivent nous permettre de remplir ce contrat moral et vital. Le Conseil administratif s'engage dans cette démarche ambitieuse et nécessaire pour que Genève puisse remplir son rôle de ville porteuse des valeurs de développement durable, d'égalité des chances et de cohésion sociale.

La durabilité est un concept à multiples facettes et sa mise en œuvre nécessite une forte coopération entre les départements ainsi que l'adhésion de tous les magistrats et toutes les magistrates à une approche transversale et évolutive.

Le programme s'est construit sur la volonté constante de placer l'humain au centre, de valoriser les politiques publiques comme des mécanismes permettant la mise en œuvre et le respect des droits fondamentaux de la population.

Le programme se décline autour de cinq axes prioritaires : les droits humains, la justice sociale, la transition écologique, la culture et la sécurité. Un sixième axe se dessine autour de l'action de la Ville pour soutenir l'économie locale et la Genève internationale, domaines essentiels même si son action demeure, pour ceci, subsidiaire à celle des autres niveaux institutionnels. Enfin, un septième axe porte sur l'action développée par la Ville en matière de ressources humaines, financières et numériques. Par ailleurs, pour chacune de ses actions, l'Exécutif privilégie les objectifs susceptibles d'avoir l'impact le plus important et de porter au mieux ses efforts pour un développement réellement durable. Dans cet esprit, il a pris en compte les vingt « cibles », les vingt domaines incontournables sur le plan communal, identifiés par l'Association des communes, les Cantons et les institutions de droit public romands engagés dans le développement durable.

Le Conseil administratif veillera à assurer un suivi adéquat de ce programme ainsi que de sa mise en œuvre.



# Pour une Genève porteuse des droits humains, des valeurs d'égalité et de diversité, une ville qui ne laisse personne de côté

Pour qu'une société ne laisse personne de côté et se développe d'une manière socialement et écologiquement durable, le respect des droits humains pour tous et toutes doit être garanti. Plus que tout, aucun citoyen, aucune citoyenne ne doit être sujet-te à une discrimination, quelle qu'elle soit. Le Conseil administratif s'engage donc à protéger et à promouvoir, dans le cadre de son champ d'action politique, les droits humains fondamentaux, pierre angulaire d'une société démocratique, solidaire et durable.

Dans ce sens également, le Conseil administratif va activement renforcer sa politique volontariste en faveur de l'égalité de genre, et ce tant au sein de l'administration que dans la société. Il va, par exemple, poursuivre les importants efforts de ces dernières années visant à répondre au besoin de places dans les structures d'accueil de la petite enfance et dans le dispositif d'accueil parascolaire. Ou encore intensifier ses actions pour que l'accès à la ville soit le même pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens et pour qu'elles et ils se sentent libres et en sécurité dans l'espace public.

L'attention du Conseil administratif se portera également sur les projets à mener pour faciliter l'accueil et l'intégration des populations migrantes, ainsi que sur ceux permettant d'informer et de sensibiliser les Genevois et les Genevoises aux enjeux des minorités.

Son action visera à permettre le respect des spécificités et de la culture de chaque minorité présente à Genève. Il s'engage à garantir l'accessibilité et l'équité des prestations municipales, et à donner un appui spécifique et pérenne aux groupes vulnérables et aux associations qui les soutiennent. Afin de pouvoir mener à bien cette mission, il garantira la formation des collaborateurs et des collaboratrices de l'administration municipale à la réalité multiculturelle de la ville et va renforcer sa collaboration avec le milieu associatif concerné.



Les  
no man's

UR  
DROITS F

PAS DE  
CLIMAT  
PAS DE  
CHOCOLAT

## Objectifs stratégiques

- ◆ Combattre et prévenir toutes les formes de violence et de discrimination en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre, ou du fait de l'origine, de l'âge, de la situation sociale ou économique, ou d'une déficience physique ou mentale
- ◆ Contribuer à l'égalité des genres et promouvoir la participation entière et effective des femmes à tous les niveaux de décision dans la vie publique
- ◆ Valoriser la contribution des populations issues de parcours migratoires au développement de Genève
- ◆ Promouvoir la diversité culturelle, la cohabitation des origines et des croyances
- ◆ Améliorer la participation et l'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite
- ◆ Développer la coopération décentralisée et la solidarité internationale, soutenir des initiatives locales qui défendent la démocratie et les droits humains et financer des actions de coopération au développement et d'aide humanitaire

Aperçu  
des actions  
et projets

- ◆ Participer uniquement à des panels ou débats publics<sup>1</sup> mixtes en termes de genre, en tant que Conseiller administratif et Conseillère administrative
- ◆ Poursuivre la formation du personnel municipal aux enjeux d'égalité et de diversité, et en particulier aux discriminations à l'égard des femmes et des personnes LGBTIQ+
- ◆ Renforcer l'action des institutions scientifiques et artistiques sur la thématique de la décolonisation et du multiculturalisme via un cycle d'événements dédiés
- ◆ Soutenir les projets culturels qui mettent en valeur la population migrante composant la mosaïque genevoise
- ◆ Consolider l'utilisation de l'application « *je dénonce* » pour soutenir la collecte de données concernant les agressions sexistes et LGBTIQ+ phobes dans l'espace public
- ◆ Améliorer l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments pour les personnes en situation de handicap, en collaboration avec le Comité consultatif d'accessibilité universelle
- ◆ Poursuivre la sensibilisation du public à la lutte contre les discriminations raciales et celles liées à l'origine, aux croyances, à la nationalité et au statut de séjour
- ◆ Soutenir le monde associatif dans l'élaboration de projets en lien avec la solidarité internationale et susciter l'engagement des jeunes dans ce domaine
- ◆ Créer de nouvelles places dans les structures d'accueil de la petite enfance et parascolaire
- ◆ Développer des campagnes de sensibilisation et des outils favorisant l'exercice des droits politiques

<sup>1</sup> Il s'agit ici de tous les panels publics avec trois ou plus participant-e-s

# Pour une Genève porteuse de justice sociale et qui défende le respect de la dignité humaine

Les conséquences sociales, humaines et financières de la crise sanitaire provoquée par le coronavirus frappent de plein fouet la société et viennent s'ajouter aux écueils qui nous guettent toujours : vie chère, isolement, etc. La justice sociale est dès lors, pour le Conseil administratif, une priorité absolue, qui doit permettre notamment de renforcer la cohésion sociale et d'assurer à chacun et chacune les mêmes droits.

Le Conseil administratif place au cœur de cette législature la question de la réduction des inégalités, la lutte contre la paupérisation et va travailler à offrir à l'ensemble des habitantes et des habitants l'opportunité de prospérer et de mener à bien ses projets. Il s'engage à ce que chacun et chacune puisse recourir à son droit à l'accès aux prestations sociales, un droit encore trop souvent ignoré ou délaissé, qui permet pourtant de lutter contre la précarité et l'exclusion.

Autre enjeu crucial pour l'Exécutif : le droit d'avoir un toit. Il entend donc aller au-delà des mesures d'urgence en la matière afin de pouvoir garantir un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne, en collaboration avec le Canton, les communes et les partenaires associatifs. Un dispositif qui devra être couplé à un programme de réinsertion sociale.

Il entend également s'assurer que les enfants puissent tous et toutes bénéficier des mêmes droits. La politique de la jeunesse va donc être renforcée afin de lutter contre les inégalités sociales, de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes, garantir l'accès aux activités socio-éducatives, renforcer l'accès à la culture et au sport et offrir un suivi pédagogique de qualité aux plus jeunes. Ce qui nécessite notamment de mettre à disposition des infrastructures publiques adaptées et en suffisance.

Enfin, le Conseil administratif entend mettre en place les mesures nécessaires pour améliorer les liens entre les habitantes, les habitants et la cité, dans les quartiers.





## Objectifs stratégiques

- ◆ Renforcer la politique de l'enfance et de la jeunesse, et intensifier les collaborations avec les partenaires institutionnels, associatifs et privés
- ◆ Prévenir les ruptures sociales et renforcer les solidarités de proximité, en particulier pour les familles en difficulté, les jeunes en rupture, les aînés et les aînés
- ◆ Lutter contre la précarité et l'exclusion en développant l'accessibilité aux prestations sociales
- ◆ Garantir la mise à disposition d'infrastructures publiques de qualité afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles en particulier
- ◆ Favoriser l'équité dans l'accès aux prestations publiques et aux infrastructures municipales
- ◆ Améliorer l'offre de logements financièrement accessibles et de qualité, y compris par le biais des logements sociaux

**Aperçu  
des actions  
et projets**



- ◆ **Mettre en place un dispositif de prévention nocturne auprès des jeunes en particulier, afin d'apaiser les tensions, rétablir le lien social et faire acte de prévention**
- ◆ **Renforcer le travail social hors murs afin de garantir les tournées de rue et répondre aux besoins des jeunes par un suivi individualisé**
- ◆ **Consolider la qualité de la prise en charge des enfants durant la pause de midi**
- ◆ **Mener une étude sur les usagères et les usagers et l'offre de prise en charge des personnes sans-abri, pérenniser les dispositifs et développer un concept de réinsertion sociale**
- ◆ **Lutter contre le non-recours aux prestations en agissant sur les principaux facteurs explicatifs, à savoir la « non-connaissance » et la « non-demande »**
- ◆ **Procéder à une veille des nouvelles filières de formation et analyser les possibilités d'implémentation pour atteindre 100 apprenties et apprentis au sein de l'administration en 2025**
- ◆ **Renforcer la politique d'acquisition d'immeubles existants à destination du parc locatif de la Ville ou par le biais de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social**
- ◆ **Offrir la possibilité aux jeunes et aux seniors de s'adonner à des pratiques sportives**
- ◆ **Adapter les infrastructures scolaires et parascolaires pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires**
- ◆ **Assurer une mixité sociale dans le développement des plans localisés de quartier**
- ◆ **Créer une alliance pour une Université populaire du numérique afin de proposer une programmation qui sensibilise aux enjeux du numérique et participe à en réduire la fracture**
- ◆ **Développer avec le Jardin botanique et le Muséum des projets de découverte de la biodiversité en milieu urbain, notamment avec les acteurs actifs dans les quartiers (écoles, maisons de quartier, associations, etc.)**

# Pour une Genève qui réponde à l'urgence climatique par un engagement vigoureux pour la transition écologique

L'impact des activités humaines menace l'environnement, notre qualité de vie et notre santé. En raison de la proximité entre les pouvoirs publics et les citoyen-ne-s, les villes sont au premier plan pour initier les évolutions nécessaires devant permettre de répondre aux enjeux environnementaux actuels et futurs. Face à l'urgence climatique, le Conseil administratif met donc tout en œuvre, dans le cadre des objectifs du Plan climat cantonal, pour réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Parallèlement, il s'emploie à anticiper et à gérer les effets du changement climatique sur la population, les ressources naturelles et les infrastructures. Son action portera sur l'ensemble des activités de la ville, en particulier sur la mobilité, les infrastructures, la préservation de la biodiversité, l'aménagement du territoire, sur la lutte contre les îlots de chaleur, la végétalisation, la gestion des déchets et la consommation de biens.

Le Conseil administratif agira pour préserver la quantité et renforcer la qualité des ressources naturelles locales, en améliorant notamment la qualité de l'air, en optimisant la gestion de l'eau, en préservant le sol et le sous-sol. Il favorisera la préservation de la faune et de la flore locales, ainsi que l'augmentation de la biodiversité. Et visera à atteindre une couverture arborée du territoire de 30%.

Le Conseil administratif s'engage à poursuivre l'assainissement énergétique du patrimoine administratif et à augmenter son approvisionnement en énergie renouvelable, une priorité puisque le chauffage des bâtiments constitue aujourd'hui 24% des émissions carbone. Les émissions dues à la mobilité sont également un enjeu prépondérant: le Conseil administratif souhaite favoriser les modes de déplacement doux, tels que le vélo et la marche, ainsi que les transports publics. Il va donc travailler à un partage cohérent et équitable de l'espace public.

L'action de la Ville en la matière n'est pas récente, mais il lui faut aujourd'hui aller plus loin. Pour atteindre une réduction rapide et drastique des émissions de gaz à effet de serre, elle s'appuiera sur une stratégie municipale d'urgence climatique. La Ville devra agir pour inciter l'ensemble de la société civile à participer à la transition écologique. C'est pourquoi elle développera diverses actions afin de stimuler et d'accompagner les changements de pratiques.



## Objectifs stratégiques

- ◆ Prendre systématiquement en compte la lutte contre les changements climatiques dans l'aménagement du territoire, augmenter la couverture arborée afin de lutter contre les îlots de chaleur et préserver la biodiversité
- ◆ Développer les énergies renouvelables et locales, intensifier l'assainissement énergétique des bâtiments pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles
- ◆ Accorder une place prépondérante aux critères d'achats responsables
- ◆ Encourager une meilleure gestion des déchets et réduire les déchets incinérables par une amélioration des pratiques de recyclage 5R, soit refuser, réduire, réutiliser, réparer, recycler
- ◆ Accompagner et encourager la mobilité douce et l'usage des transports en commun par le développement d'infrastructures sécurisées
- ◆ Contribuer à la préservation de la qualité de l'eau et à la sauvegarde de son approvisionnement en favorisant son utilisation rationnelle et coordonnée

Aperçu  
des actions  
et projets

- ◆ **Supprimer l'ensemble des chaudières à mazout des bâtiments de la Ville d'ici 2024**
- ◆ **Finaliser le maillage cyclable de la voie-verte d'agglomération et actualiser le plan piéton**
- ◆ **Entreprendre les grands programmes de rénovation des bâtiments de la Ville, notamment dans le quartier de la Jonction, au Quai du Seujet et aux Asters**
- ◆ **Aménager des espaces verts et des corridors écologiques continus sur l'ensemble du territoire**
- ◆ **Remplacer chaque arbre abattu par trois arbres plantés et augmenter la proportion d'arbres plantés sur le domaine public**
- ◆ **Intégrer pour les marchés de gré à gré des conditions contraignantes afin d'automatiser le recours au commerce local et aux ayant produits avec un cycle de vie favorable à l'écologie**
- ◆ **Mettre en place un monitoring de la faune et de la flore dans le but de développer des mesures ciblées pour améliorer la biodiversité**
- ◆ **Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules de la Ville de Genève en générant moins de déplacements et en rendant obligatoire le recours à des véhicules non polluants**
- ◆ **Rénover le centre funéraire de Saint-Georges et ses équipements afin d'offrir aux familles endeuillées un lieu adapté aux pratiques et rites funéraires**
- ◆ **Développer la végétalisation des préaux des écoles afin d'offrir aux enfants et aux familles un environnement propice aux apprentissages**
- ◆ **Augmenter le tri des déchets dans les foyers, les entreprises et l'administration**
- ◆ **Allier sensibilisation et sanctions contre les déchets sauvages, les débarras sauvages et les jets de mégots**
- ◆ **Mettre en place et promouvoir la transmission des savoirs scientifiques et citoyens pour la création de jardins 100% bio, notamment dans le cadre du programme AGIR du Muséum**
- ◆ **Développer le PACE (plan d'action climat et environnement) afin de sensibiliser aux enjeux de climat et à la biodiversité en mobilisant les institutions culturelles et scientifiques**

## Pour une Genève qui rayonne par sa vie culturelle dynamique, accessible et diversifiée

Les arts et l'activité artistique sont un élément fondamental de l'identité et du rayonnement de notre ville. Leur partage et leur mise en valeur représentent une mission prioritaire, en tant qu'élément qui questionne la société et l'enrichit, d'autant plus en ces temps de crise et de défis majeurs pour le vivre-ensemble.

La crise liée à la Covid-19 a mis en avant plus que jamais l'importance de la culture dans le quotidien. L'annulation de la programmation artistique et culturelle, et la forte réaction qu'elle a suscitée au sein de la population prouve le besoin très fort d'une vie culturelle riche, qui rassemble, questionne, inspire et divertit.

Les arts, les activités culturelles et tous les métiers qui lui sont attachés constituent également une force économique pour Genève et leurs retombées positives doivent être valorisées. Les entreprises culturelles et les personnes qui travaillent dans ce secteur doivent être promues, leur statut défendu. Durant cette législature, une attention particulière sera portée à la reconnaissance des métiers précaires de la culture et au statut professionnel des artistes.

La Ville entend plus que tout maintenir ses efforts pour promouvoir et soutenir la création artistique et l'activité culturelle, pour faciliter les échanges entre les différents domaines artistiques. En concertation avec les acteurs et actrices concerné-e-s, la Ville s'engage à poursuivre la valorisation de l'offre culturelle. Et à faire en sorte que l'ensemble de la population puisse y accéder.

Le développement des infrastructures et des institutions va donc se poursuivre, mené de pair avec une action déterminée visant à rapprocher les arts et les pratiques artistiques de la population, à augmenter la diversité des publics et la participation culturelle.

Ce développement doit être envisagé en coopération et en partenariat avec d'autres instances. Gouvernance, financement, la Ville entend relancer les négociations avec ses partenaires, dont le Canton, afin d'assurer son rayonnement et son aura de ville de culture.





## Objectifs stratégiques

- ◆ Promouvoir la participation culturelle la plus diversifiée possible et encourager la découverte des arts par toutes les catégories de la population
- ◆ Soutenir la création au sens large, favoriser une meilleure synergie entre acteurs et actrices institutionnel-le-s et indépendant-e-s, les interactions entre disciplines, institutions et domaines
- ◆ Valoriser l'économie culturelle et créative, défendre les lieux de travail, l'innovation numérique, le soutien à l'emploi et le statut professionnel des artistes et autres métiers de la culture
- ◆ Positionner les institutions et les milieux culturels comme des espaces de débats et d'actions en lien avec les enjeux de société
- ◆ Mener à terme les grands projets de construction et de rénovation afin de maintenir un tissu fort d'institutions culturelles ouvertes au plus grand nombre
- ◆ Négocier des accords de partenariat renforcé entre collectivités publiques à Genève et promouvoir la collaboration régionale

Aperçu  
des actions  
et projets

- 
- ◆ **Présenter un plan d'action visant à aboutir à un statut professionnel renforcé pour les artistes et harmoniser les conditions de rémunération dans les institutions municipales**
  - ◆ **Soutenir l'émergence de nouveaux espaces de travail et de création, à tarifs accessibles en intégrant les mutations à venir des zones industrielles et la plate-forme des lieux culturels**
  - ◆ **Construire des projets concrets réunissant les institutions sociales et culturelles afin de favoriser la participation de tous les publics et d'encourager les pratiques amateurs**
  - ◆ **Proposer de nouveaux outils de mise à disposition, d'interaction et de valorisation des collections du patrimoine culturel et scientifique de la Ville**
  - ◆ **Concrétiser les rénovations des institutions culturelles genevoises : notamment le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Bâtiment d'art contemporain et la Bibliothèque de Genève**
  - ◆ **Mettre en place des actions de communication autour de la manufacture collaborative (MACO) dans la zone industrielle des Charmilles**
  - ◆ **Elargir l'offre des Ateliers Découverte et Mobiles permettant aux enfants de pratiquer gratuitement des activités sportives, culturelles ou en lien avec le développement durable**
  - ◆ **Valoriser les propositions artistiques et culturelles dans les manifestations « La Ville est à vous »**
  - ◆ **Assurer la protection du patrimoine culturel bâti et mettre en place les mesures nécessaires à sa conservation et à sa mise en valeur**
  - ◆ **Mettre en place des mesures de facilitation et de soutien pour les tournages audiovisuels et plus globalement pour les industries créatives dans notre ville**

## Pour une Genève où tout le monde se sent en sécurité dans l'espace public et où chacun et chacune peut s'épanouir

La sécurité de proximité est au cœur des préoccupations du Conseil administratif. Parce qu'une ville sûre est une ville dans laquelle les gens se déplacent sans crainte, les entreprises s'implantent, les familles s'installent et les habitantes et les habitants s'épanouissent.

Même si Genève figure dans le haut du classement des villes où il fait bon vivre, force est de constater que les incivilités altèrent trop souvent le quotidien et la qualité de vie dans les quartiers. Au sein de la police municipale, un accent sera donc mis sur les actions de prévention, sur la connaissance du tissu social et sur le renforcement des liens avec les acteurs sociaux et de la jeunesse tout en faisant preuve de fermeté quand cela est nécessaire. Parce que seule une police proche des gens a les moyens d'assurer la sécurité, de faire comprendre son action et reconnaître son autorité.

Outre sa politique de la sécurité de proximité, le Conseil administratif entend réfléchir à la manière d'aménager la ville pour instaurer une atmosphère apaisée. Le sentiment de bien-être au sein d'une cité, la cohésion sociale, l'inclusion de tous et toutes favorisent en effet un climat plus propice à la paix urbaine.

Le Conseil administratif entend donc intégrer dans les projets d'aménagement une réflexion plus globale sur les besoins de Genève en infrastructure, et inclure dans la réflexion des spécialistes du vivant aux côtés des urbanistes et architectes.

L'Exécutif s'attachera aussi à proposer des animations dans l'espace public, à développer des activités et à rénover ses infrastructures sportives, à aménager des voies de mobilité douce sécurisées et des espaces verts de qualité.

Facteur de rapprochement entre tous et toutes, le sport, porteur également des valeurs d'entraide et de respect, doit avoir sa place dans l'espace public. Le Conseil administratif entend donc offrir à la population de nouvelles activités sportives dans les quartiers durant toute l'année. Par ailleurs, des rénovations et des constructions d'infrastructures sportives moins énergivores verront le jour dans le cadre du plan directeur des équipements sportifs 2017-2030.





## Objectifs stratégiques

- ◆ Renforcer la sécurité de proximité, notamment en luttant contre les incivilités telles que les déchets sauvages, les nuisances sonores ou le harcèlement de rue
- ◆ Faciliter l'accès et la pratique du sport pour tous âges et tous niveaux dans des infrastructures modernes et efficaces énergétiquement
- ◆ Assurer le secours au service de la population selon le concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours
- ◆ Effectuer un bilan circonstancié de la gestion de la crise pandémique afin de renforcer les capacités de résilience en cas de crise majeure
- ◆ Renforcer les charpentes paysagères et l'infrastructure écologique ainsi que la végétalisation des bâtiments et de l'espace public
- ◆ Mettre en œuvre un aménagement urbain participatif et durable
- ◆ Assurer la protection du patrimoine immobilier et culturel et mettre en place toutes les mesures nécessaires pour sa conservation et sa mise en valeur

**Aperçu  
des actions  
et projets**



- ◆ Développer une offre de sport gratuite autour de la Rade
- ◆ Renforcer la coordination entre la police cantonale et la police municipale dans les zones d'action prioritaires identifiées dans le cadre du Diagnostic local de sécurité (DLS 2020)
- ◆ Mettre en œuvre un plan propreté pour rendre la ville plus belle
- ◆ Augmenter le nombre de propositions artistiques dans l'espace public, permanentes et accessibles à toutes et tous
- ◆ Réduire drastiquement les places de parking sur le domaine privé de la Ville de Genève en vue notamment de la création de forêts urbaines
- ◆ Mettre en place une démarche d'état des lieux et de prospective sur la question des noms de rue et monuments problématiques sous l'angle du racisme et du colonialisme
- ◆ Renforcer la prévention du harcèlement, lutter contre les représentations sexistes dans l'espace public municipal, en particulier en lien avec l'affichage sur le domaine public
- ◆ Garantir, à travers le Plan lumière, des espaces publics sécurisants, suivant en cela l'objectif « Zéro sexisme dans ma Ville »
- ◆ Encourager la participation citoyenne aux projets d'aménagement urbain en associant les associations
- ◆ Contribuer à l'embellissement des quartiers en encourageant les aménagements éphémères lors des manifestations
- ◆ Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance intercommunale du Service d'incendie et de secours



## Pour une Genève qui soutient et renforce l'économie locale et la Genève internationale

La Ville entend préserver sa prospérité en s'appuyant sur la diversité de son tissu économique – et notamment sur une économie de proximité, sociale et solidaire – et en défendant la Genève internationale.

Elle apporte un soutien actif à des conditions d'accueil favorables au développement économique et au maintien d'une économie diversifiée et se donne les moyens de mettre en place une stratégie de développement de l'économie de proximité.

Le Conseil administratif poursuit par là le double objectif de soutenir le tissu économique et de renforcer le dialogue entre les différent-e-s acteurs et actrices économiques, producteurs et productrices, consommateurs et consommatrices.

Pour favoriser la présence des entreprises et leur création sur le territoire communal, il va notamment renforcer la coopération avec le Canton, revitaliser les leviers directs ou indirects, régulateurs ou incitatifs, et développer un réseau ciblé en encourageant des rencontres entre les différent-e-s acteurs et actrices des milieux économiques.

Conscient et fier de l'importance de la Genève internationale, l'Exécutif lui apporte son ferme soutien. Son activité au sein des différents forums et plateformes en lien avec les Nations Unies est pour lui prioritaire. La Ville s'engage également activement pour promouvoir le multilatéralisme, pour mettre en avant Genève en tant que ville hôte des Nations Unies et des autres organisations internationales, en collaboration étroite avec la Confédération et le Canton. Elle veille enfin à développer une interaction beaucoup plus forte entre réseaux locaux et internationaux, afin de favoriser une mutualisation des expériences et des solutions innovantes et inclusives, par exemple face à l'urgence climatique ou à la transition numérique.

De manière générale, elle encourage les partenariats, le partage d'expériences et les échanges entre collectivités publiques, avec la société civile et le secteur privé. Le dialogue et la coopération avec le Canton, la Confédération, les autres villes suisses et les réseaux de villes sont une part essentielle de son activité, afin d'affirmer l'importance de prendre en compte les villes dans les processus de décisions et de faire entendre leur voix dans un monde de plus en plus urbanisé.



## Objectifs stratégiques

- ◆ Mettre en place des outils pour mieux connaître et renouveler le tissu économique et fiscal, et soutenir le développement d'une véritable politique économique municipale
- ◆ Favoriser la souveraineté alimentaire sur le territoire genevois, soutenir le commerce de proximité et encourager la consommation des produits locaux
- ◆ Encourager la mise en place d'une économie circulaire et favoriser l'émergence d'une économie de proximité, sociale et solidaire
- ◆ Renforcer l'attractivité et les atouts de la ville grâce à des animations dans l'espace public et des manifestations sportives qui favorisent le développement du tourisme
- ◆ Consolider la place de Genève comme capitale mondiale du multilatéralisme sur le plan international
- ◆ Favoriser la compréhension, la coopération et les synergies entre les acteurs et les actrices de la Genève internationale (OI, ONG, monde scientifique, académique, etc.) à l'échelle locale et nationale
- ◆ Renforcer la place des villes et leur participation au sein de la Genève internationale, dans les plateformes de coopération, et consolider l'engagement de Genève dans les réseaux de villes
- ◆ Encourager les échanges de la société civile avec la Genève internationale et promouvoir les valeurs universelles de cette dernière

Aperçu  
des actions  
et projets

- 
- ◆ Développer des actions dans les domaines de la formation et de la labellisation visant à accompagner les PME vers davantage de durabilité
  - ◆ Etablir une charte sur l'alimentation durable pour la restauration collective et les réceptions de la Ville, ainsi que des établissements publics mis en gérance ou subventionnés par la Ville
  - ◆ Prévoir des espaces stimulant l'émergence de nouveaux acteurs et nouvelles actrices économiques favorisant l'entrepreneuriat pour la transition écologique et sociale
  - ◆ Développer les marchés de quartier en mettant en valeur les produits du terroir genevois et de sa région
  - ◆ Créer des animations dans l'espace public comme la Canopée et Bronzette et attirer de nouvelles manifestations sportives d'envergure nationale et internationale
  - ◆ Favoriser les commerces issus de l'économie sociale et solidaire dans l'attribution des baux à loyer des arcades municipales
  - ◆ Définir une politique alimentaire pour les restaurants scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance
  - ◆ Développer les pratiques innovantes pour la mise en œuvre de fêtes durables, notamment en favorisant les services réutilisables
  - ◆ Prendre un rôle actif dans les réseaux de villes identifiés comme prioritaires, notamment Cités et Gouvernements Locaux Unis et l'Association internationale des maires francophones et les plateformes de coopération internationale telles que Geneva Cities Hub
  - ◆ Favoriser les liens entre les événements sportifs ou culturels et la Genève internationale, à l'exemple de la Course de l'Escalade à l'ONU ou du Festival du film et forum international sur les droits humains
  - ◆ Soutenir les projets qui valorisent les travaux et la réalité de la Genève internationale et qui permettent une interaction plus approfondie entre cette dernière et la société civile locale
  - ◆ Contribuer au développement de la Genève internationale comme espace d'accueil, de réflexions et d'échanges autour des enjeux de la gouvernance numérique globale
  - ◆ Promouvoir l'image de Genève comme ville de culture, en renouvelant le partenariat avec la Fondation Genève Tourisme

# Pour une Genève innovante et reconnue pour sa bonne gouvernance et sa gestion responsable des finances

En matière de gouvernance, le Conseil administratif veut renforcer sa relation de confiance avec les collaborateurs et les collaboratrices de la Ville afin de favoriser le bon fonctionnement de l'administration municipale, l'épanouissement du personnel et de garantir des services de qualité à la population. Améliorer son statut d'employeur exemplaire demeure une mission prioritaire. L'Exécutif vise également à garantir la cohérence des actions entre les différentes communes et le Canton, et à faciliter la participation active de la population aux décisions et au développement des projets qui la concernent afin d'assurer une action publique durable en Ville.

En matière de finances publiques, une gestion budgétaire responsable s'impose, qui tient compte des défis à relever et des impacts cumulés de la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) et de la lutte contre la Covid-19. Des négociations et des efforts de solidarité en vue d'un équilibre budgétaire seront indispensables, notamment en ce qui concerne la prise en compte des charges de ville-centre de la Ville. Mais aussi pour une plus grande autonomie légale de la Ville et un accroissement de ses compétences. Car la volonté de l'Exécutif reste d'assurer la bonne gestion de la Municipalité, largement reconnue par les instituts indépendants, afin de dégager les marges nécessaires à une action publique anticyclique efficace.

Autre domaine dans lequel Genève est extrêmement compétitive: le numérique. Elle est même classée septième dans le classement mondial *smart cities*. La Ville va donc continuer de développer la communication digitale et les prestations en ligne, de multiplier les services innovants. Et d'adapter les processus internes à l'administration pour accroître son efficacité – automatisation des processus, dématérialisation des supports, modalités de télétravail. Enfin, si une utilisation pertinente des technologies permet de gérer un système d'information efficace, flexible et sécurisé, elle nécessite de construire un cadre qui garantisse la protection des données et de la vie privée, de réduire la fracture numérique, de diminuer l'impact écologique du numérique et d'associer les acteurs et artistes pertinent-e-s pour développer une interopérabilité des solutions numériques publiques, dans le respect de la Charte du numérique des villes genevoises signée par la Ville de Genève.



## Objectifs stratégiques

- ◆ Maintenir une action publique qui soutient les investissements et favorise l'économie et l'emploi de proximité
- ◆ Assurer une gestion responsable et efficiente des finances publiques
- ◆ Développer de nouveaux modèles de gouvernance et de gestion adaptés aux défis contemporains
- ◆ Simplifier et améliorer les processus internes à l'administration sur le plan opérationnel et favoriser la transparence des décisions
- ◆ Faire évoluer le dispositif de contrôle interne et de gestion de risques, afin de garantir un contrôle performant qui ne freine pas la prise de responsabilité et l'innovation
- ◆ Favoriser au sein de l'administration un climat de travail sain, inclusif et respectueux, améliorer la formation continue et valoriser la richesse et la diversité des parcours et des profils
- ◆ Intensifier la coopération pour le partage des charges et des compétences avec le Canton et les autres communes
- ◆ Promouvoir et appliquer une politique de transition numérique responsable, écologique et éthique pour Genève
- ◆ Développer le numérique au service de la justice sociale et de l'inclusion, en réduisant la fracture numérique et en favorisant la participation citoyenne
- ◆ Stimuler le dynamisme économique de proximité dans le domaine de l'innovation numérique, des industries créatives et culturelles et donner un accès numérique aux prestations de l'administration

Aperçu  
des actions  
et projets

- Financer une étude dans le but d'identifier de nouvelles sources de revenus et de nouvelles recettes fiscales et d'améliorer le fonctionnement de l'administration
- Mettre en place un processus d'élaboration du Plan financier d'investissement qui intègre les objectifs fixés dans la Stratégie municipale d'urgence climatique
- Garantir l'égalité des chances dans le recrutement des collaborateurs et des collaboratrices, notamment en ce qui concerne les seniors et les personnes issues de la migration ou/et racisées
- Harmoniser, simplifier et numériser les processus transverses de l'administration: Finances (p.ex. comptabilité), Achats (p.ex. factures) et RH (p.ex. formation en ligne, recrutement)
- Moderniser la centrale d'alarme 118 du Service d'incendie et de secours
- Permettre l'accès aux bases de données de la police cantonale pour les agentes et agents de la police municipale (projet MyAbi)
- Mettre en place une exploitation pertinente de l'utilisation de données récoltées par les compteurs électriques ou autres senseurs dans tous les bâtiments
- Orchestrer la transformation numérique de l'administration; déployer des outils de collaboration numérique et de télétravail; renforcer la sécurité de l'information
- Simplifier les démarches en ligne pour les demandes et le suivi des subventions culturelles, des prestations sociales et des prestations sportives, et celles du domaine public
- Participer à la création, adhérer et soutenir le développement de la filiale suisse de l'Institut du numérique responsable
- Adhérer à *DigitalSwitzerland*, fondation basée à Genève, et contribuer activement à faire de la Suisse et de Genève un pôle d'innovation numérique de premier plan
- Soutenir un partenariat public-public renforcé pour les grandes institutions culturelles, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « Pour une politique culturelle cohérente à Genève »
- Réformer le modèle de gouvernance de la petite enfance pour l'adapter aux enjeux actuels
- Elaborer des contrats de prestations avec les associations de restaurants scolaires et reprendre certains restaurants en ligne directe pour garantir leur maintien

Ville de Genève  
Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard  
4, rue de la Croix-Rouge  
1211 Genève 3

[www.geneve.ch/programme-legislature](http://www.geneve.ch/programme-legislature)



V I L L E D E  
G E N È V E